

POURQUOI PARTICIPER ?

Pour approfondir ses connaissances sur la maladie de Parkinson

Pour apprendre à organiser sa vie au quotidien avec Parkinson et devenir acteur de sa maladie

Pour ne pas rester seul face à l'annonce de la maladie

TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS

ANNICK

Les échanges téléphoniques "professionnels" et chaleureux m'ont permis d'accuser le choc du diagnostic, de relativiser sa violence et surtout de me projeter dans l'avenir. »

FRANCK

« Je vous remercie pour votre soutien ainsi que l'association France Parkinson pour cette aide qui m'a permis de "garder la tête hors de l'eau" dans un moment très difficile. »

VOUS ÊTES AIDANT DÉCOUVREZ LE PROGRAMME A2PA

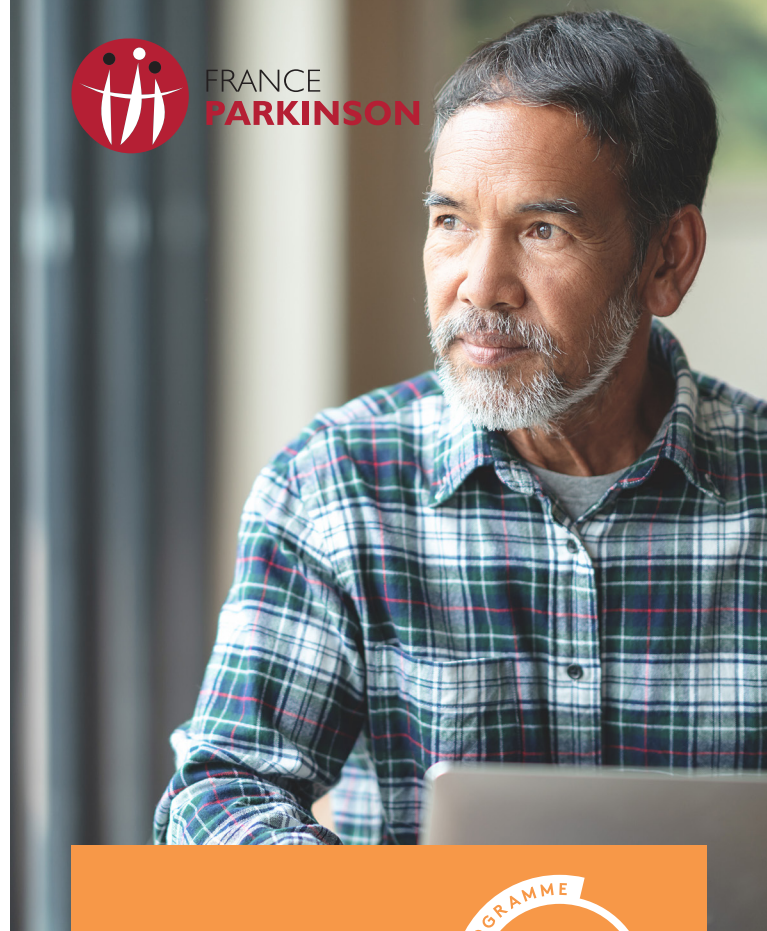
Le programme A2PA propose aux proches des personnes malades de Parkinson de se réunir pour développer et compléter leurs connaissances de la maladie et des aides possibles.

Les proches partagent leurs expériences et bénéficient de conseils adaptés afin d'accompagner au mieux la personne malade tout en se préservant.



COORDONNÉES DES COMITÉS LOCAUX SUR WWW.FRANCEPARKINSON.FR OU 01 45 20 22 20

AVEC LE SOUTIEN DE :



- Pour les personnes nouvellement diagnostiquées



COMPRENDRE & VIVRE AVEC LA MALADIE DE PARKINSON

INFOS@FRANCEPARKINSON.FR – 01 45 20 22 20
WWW.FRANCEPARKINSON.FR

PAS À PAS, NOUVEAU DIAGNOSTIQUÉ C'EST QUOI ?

Le programme Pas à Pas avec Parkinson comporte un dispositif dédié aux personnes nouvellement diagnostiquées de la maladie de Parkinson.

Il leur propose de bénéficier d'information, de formation et d'accompagnement. Son objectif est de permettre aux personnes ayant reçu récemment le diagnostic de la maladie de mieux la comprendre et d'identifier leurs besoins pour réussir à gérer la maladie.

Le programme Pas à Pas est sans frais de participation.

QUELLES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS ?

- **Un accompagnement par téléphone avec une personne malade, bénévole de France Parkinson**, afin de vous aider à faire le point sur votre compréhension de la maladie et vos besoins en vue de vous orienter vers des ressources adaptées.
- **Un module spécifique d'e-learning** pour vous permettre de mieux comprendre la maladie de Parkinson.
- **Des groupes de parole autour des questions spécifiques** liées à l'annonce de la maladie.
- **Des webconférences animées** par un professionnel portant sur l'impact de l'annonce de la maladie de Parkinson.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce dispositif dédié du programme Pas à Pas s'adresse aux personnes dont le diagnostic est récent et confirmé par un neurologue.

QUI ORGANISE PAS À PAS ?

Les actions destinées aux personnes nouvellement diagnostiquées sont organisées au niveau national par le siège de l'association.

Contact pour plus d'informations :
01 45 20 22 20 - info@franceparkinson.fr

LA SUITE DU PROGRAMME PAS À PAS

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un comité ou du siège de l'association pour participer à d'autres activités du programme Pas à Pas.

Par exemple :

- Des ateliers thématiques pour approfondir des sujets spécifiques liés à la vie quotidienne avec la maladie de Parkinson.
- Des ressources numériques : modules d'e-learning, chaîne YouTube, site internet
- Du soutien individuel auprès d'un psychologue financé par l'association.
- Des rencontres, les « Cafés Jeunes Parkinson », pour les personnes en âge de travailler.

